unissons-nous
pour les enfants

unicef

INFORMATION PRESSE

Consultation nationale des 6-18 ans « Ecoutons ce que les enfants ont à nous dire »

ADOLESCENTS EN FRANCE : LE GRAND MALAISE

Le rapport de l'UNICEF France fait ressortir le cumul des inégalités vécu par les enfants en situation de privation et le malaise grandissant entre l'enfance et l'adolescence.

Paris le 23 septembre 2014 - **Pour la deuxième année consécutive, l'UNICEF France a mené une étude d'une ampleur exceptionnelle auprès des 6-18 ans. Deux principaux enseignements s'en dégagent, jetant une lumière crue sur la situation des enfants et des adolescents vivant en France :** les enfants en situation de privation cumulent les difficultés en matière d'intégration sociale ; par ailleurs, plus du tiers des participants est en situation de souffrance psychologique, et cette proportion augmente avec l'âge, atteignant 43 % chez les plus de 15 ans. La prévalence des idées suicidaires, de la tentative de suicide et des conduites addictives chez les adolescents est elle aussi d'une ampleur inquiétante.

11 232 enfants, dont 62 % âgés de 12 à 18 ans, répartis sur toute la France, ont participé à la consultation menée à l'échelle nationale par l'UNICEF France de mars à mai 2014. Ils ont répondu à plus de 150 questions portant sur les différents aspects de leur vie en famille, à l'école, dans leur quartier et dans leur ville. A partir de ce matériau d'une grande richesse, quatre grandes thématiques ont été analysées par le laboratoire Cités et Sociétés, en collaboration avec Serge Paugam, chercheur et sociologue (CNRS-EHESS) et Catherine Dolto, haptopsychothérapeute : les privations et les difficultés d'intégration ; les dimensions du mal-être ; les adolescents et le suicide ; et enfin, les adolescents et les conduites à risque. Le rapport fournit non seulement un état des lieux statistique, il offre aussi des éléments de compréhension des facteurs de risque dans les champs de la souffrance et des comportements à risque.

Privation et difficultés d'intégration sociale : le cumul des inégalités

Il ressort tout d'abord de l'étude qu'un peu plus de 17 % des enfants et des adolescents consultés sont en situation de privation matérielle. Cette proportion croît globalement selon l'âge (24 % chez les plus de 15 ans), chez les enfants vivant dans des familles monoparentales (26,8 %) et parmi les enfants vivant dans un quartier « insécurisant » (31,6 %). Par ailleurs, l'étude établit une nouvelle fois le lien entre privation et un certain nombre de difficultés d'intégration. *« Ce que nous disent les enfants et les adolescents à travers la consultation confirme que vivre en situation de privation constitue pour eux un facteur de risque de vivre en même temps des expériences de difficultés d'intégration, dans toutes ses dimensions (famille, école, quartier, collectivité) »,* explique le rapport.

Ce phénomène de cumul des inégalités, déjà révélé par la précédente édition de la consultation de l'UNICEF France en 2013, a une forte probabilité d'être vécue par les enfants et les adolescents comme une souffrance.

Un axe d'étude inédit à si large échelle : les différentes dimensions de la souffrance

A travers sa consultation, l'UNICEF France explore un axe nouveau : la qualité des relations liant l'enfant ou l'adolescent à son environnement proche (parents, amis, enseignants, etc.) et son effet sur son bien-être psychoaffectif. Si les participants se sentent globalement plutôt bien dans leur vie, une forte proportion dit ne pas se sentir valorisée par son père et vivre des relations tendues avec ses deux parents. Ce sentiment de manque de reconnaissance ainsi que les tensions familiales croissent particulièrement avec l'âge, le niveau de privation et l'insécurité du cadre de vie.

Quant à l'école, elle ne joue pas son rôle de reconnaissance et de protection pour un grand nombre d'enfants : 45 % des 6-18 ans interrogés « se sentent vraiment angoissés de ne pas réussir assez bien à l'école ». Cette proportion passe à près de 60 % chez ceux vivant une situation de privation.
Les difficultés rencontrées par les 6-18 ans se traduisent par des souffrances psychologiques chez un peu plus de 36 % d'entre eux. Là encore le niveau de privation, la qualité de l'environnement dans le quartier ainsi que le profil familial aggravent la situation. Selon les répondants, la souffrance psychologique augmente aussi avec l'âge et frappe particulièrement les plus de 15 ans (43,3 %). Le fait d'être une fille, la peur de l'échec scolaire et le harcèlement sur les réseaux sociaux augmentent de manière significative les risques de souffrances psychologiques.

La question du suicide chez les adolescents
L'étude de l'UNICEF France fait ressortir que la question du suicide est fortement présente chez les adolescents (12-18 ans) : l'idée du suicide concerne 28 % des participants, en particulier les filles, tandis que la tentative de suicide aurait été vécue par près de 11 % d'entre eux. Parmi les facteurs de risques explorés dans le rapport, le harcèlement sur les réseaux sociaux apparaît comme jouant un rôle crucial dans le passage à l'acte en multipliant les risques par plus de 3.
Quant à la consommation de drogue et d'alcool, elle augmente drastiquement avec l'âge : plus de 41 % des plus de 15 ans disent consommer de l'alcool et avoir déjà été en état d'ivresse et près de 32 % consommer de la drogue ou fumer du cannabis.

Partir de la parole des enfants pour documenter, sensibiliser et interpeler
A travers ce rapport et à la veille des 25 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, en novembre prochain, l'UNICEF France poursuit son travail de mise en lumière et de documentation de la situation des enfants et des jeunes vivant sur le territoire français. *« En partant de leur parole, nous voulons attirer l'attention des pouvoirs publics, mais aussi de la société civile tout entière, sur nos adolescents trop souvent incompris et trop vite jugés. Nous avons tous un devoir de réassurance vis-à-vis d'eux. Nous nous devons de les écouter, de les accompagner jusqu'à l'âge adulte, vers lequel ils avancent avec un mélange d'envie et d'appréhensions »,* explique Michèle Barzach, présidente de l'UNICEF France. *« Notre rapport constitue un outil d'analyse et de compréhension de la situation des enfants et des jeunes. Il dessine les contours des principales vulnérabilités et des axes de réponses prioritaires ».*

Le rapport sera remis par Michèle Barzach, Serge Paugam et Catherine Dolto à Madame Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat à la Famille, aux Personnes âgées et à l'Autonomie et Madame Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion, le mardi 23 septembre, à 10 heures 30, au Ministère de la Santé et des Affaires sociales.

* * *

Pour de plus amples informations contactez :
Carine Spinosi
Tél : 01 44 39 17 49
Port : 06 78 72 77 34
Courriel : cspinosi@unicef.fr
www.unicef.fr

UNICEF France
Direction du plaidoyer
et de la communication
3, rue Duguay-Trouin
75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77
Facsimile : 01 44 39 77 78
www.unicef.fr